

Réunion du conseil municipal

du mercredi 11 avril 2018

Le onze avril deux mille dix-huit à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à Mauroux.

Etaient présents :

Mesdames BARTEL, DANIELIAN, DIAS, MAISONNEUVE et MARY.

Messieurs ANSELMY, BOUCHER, DELORD, JOUANNIC, KODDEN, KLODZINSKI et XUEREZ.

Excusés :

Madame LUCAS (pouvoir à Madame MARY)

Monsieur DAVID

Absent :

Monsieur LABORIE

En présence de Mme MOZ

Approbation du compte administratif 2017

Les comptes administratifs présentés le 6 avril sont résumés ; Les recettes du budget de fonctionnement s'élèvent à 480 269,95 € et les dépenses à 357 054,59 €. Les excédents du budget de fonctionnement s'élèvent donc à 123 215,36 €. Le montant des dépenses de fonctionnement est en diminution de 3,7 % par rapport à 2016 malgré les baisses de dotation.

Le Maire ne participant pas au vote, les comptes administratifs 2017 sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du budget primitif 2018.

En commission finances, Le Maire a souhaité bâtir un budget prévisionnel 2018 sans augmentation des taux d'imposition communaux pour la cinquième année consécutive.

(taux taxe d'habitation 10,73 %, taux taxe foncière non bâtie 172,95 %, taux taxe foncière bâtie 25,21 %)

Le budget de fonctionnement 2018 s'élèverait à 571 136,36 € ; cette augmentation par rapport à 2017 est due au bénéfice reporté de 123 215,36 € ; cela permettra d'autofinancer les investissements 2018 sans emprunter.

Le budget d'investissement 2018 s'élèverait à 338 471,36 € ; les travaux prévus en 2018 concerneraient :

- _ évacuation des eaux pluviales, étanchéité et chauffage de l'église
- _ achat de matériel (rétroprojecteur, bancs)
- _ changement de la porte d'entrée de l'école
- _ mise aux normes des vestiaires du terrain de football.
- _ enherbage du cimetière de Mauroux.
- _ installation d'un défibrillateur au bourg.
- _ parcours de santé à La Garenne
- _ début des travaux de reconstruction du mur de La Garenne ; compte tenu des sommes importantes à dépenser pour la rénovation complète de ce mur, il est proposé de programmer ces travaux en plusieurs tranches.
- _ évacuation des eaux pluviales au niveau de l'épicerie, mise en place de béton lavé autour du monument aux morts et finition du goudron devant la bibliothèque.

Tous ces travaux sont autofinancés par les économies de l'exercice 2017 et ne font appel à aucun emprunt.

Le budget primitif 2018 est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 22h00,